



SOLIDAIRES groupe RATP
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07
www.solidaires-grouperatp.org

Département SEM

Mai 2024

UNE BELLE VICTOIRE POUR LES AGENTS DE STATIONS ET DES GARES

Combien d'agents sont sanctionnés pour des histoires de versement disparu après avoir goulotté les sacs ? Beaucoup trop ! Cela fait des décennies que les agents de stations et des gares sont la cible d'une Direction qui ne remet pas en cause ses procédures afin de sécuriser les versements. Pour elle l'agent B1 est le seul coupable. Elle fait des économies sur le dos des salariés. Mais voilà, la victoire de notre militante Nadia vient mettre un grand coup de pompe dans la fourmilière.

Sacs PERDUS OU VOLÉS APRÈS VERSEMENT



Le 1er avril 2022, alors que Nadia opère comme il se doit le versement des sacs à finance, l'Inspection Générale annonce, 6 mois plus tard, la disparition d'un sac à billet. Cela ne pose aucun problème, elle enclenche comme à l'accoutumé, plus de trois mois après (exactement 6), la procédure disciplinaire. Est-ce la première fois que cela se produit à SEM ? Non pas du tout. Pourtant, la Direction n'a jamais cru bon de revoir sa procédure. Les agents ont beau crier leur innocence, la Direction reste de marbre. Sacs perdus, mais récupérés par des salaires non payés et retard à l'avancement. C'est machiavélique ! Pour couronner le tout, en totale illégalité, impossibilité de se faire accompagner devant l'Inspection Générale. Nadia aura trois journées de mise à pied. Dans ce monde de brutes, SOLIDAIRES réussi à convaincre un élu de poser un droit d'alerte sur la problématique des versements des sacs à finance. On apprend ainsi que la procédure n'a pas bougé d'un iota en trente ans. Notre détermination et celle de Nadia ont eu gain de cause.

... La DIRECTION de SEM est coupable !

Le combat de Nadia, c'est celui de tous les agents B1. 30 ans de sanctions, de conseil de discipline, de licenciement, les agents ont été accusés de tout. Mais en réalité, un employeur qui a connaissance des dysfonctionnements mais n'entreprend rien se rend coupable. C'est inexcusable. Ainsi, le tribunal a suivi le syndicat SOLIDAIRES RATP dans son argumentaire et a donné raison à Nadia. Il y a ceux qui ne représentent que leur intérêt face à la Direction, pendant que d'autres militent, luttent pour améliorer les conditions de travail des salarié-es quoiqu'il en coûte. SOLIDAIRES RATP est un outil syndical au service des salariés, de leurs revendications et de leurs luttes. Cette victoire va servir à de nombreux agents. L'équipe SOLIDAIRES sera fière de vous représenter sans faille.